



LEGENDE

- LIMITES**
- Limite communale
 - Limite de la crue de référence
 - Bande inconstructible de 10 m de part et d'autre du cours d'eau et/ou de l'écoulement (pour la préservation des milieux et de la ripisylve)
 - Plan d'eau

- ALÉAS**
- Aléa très fort
 - Aléa fort ou bande forfaitaire de 2x10m de part et d'autre du cours d'eau et/ou de l'écoulement à dynamique rapide
 - Aléa moyen

- Cote et isocote de la crue de référence (en mNGF)
- Cote et isocote intermédiaire

ECHELLE 1 / 5.000

PRÉFECTURE DU GERS Direction Départementale des Territoires

BASSINS VERSANTS DE LA BAÏSE, DE L'AULOUE ET DE L'AUVIGNON LOT N°1

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (P.P.R.I)

COMMUNE DE MIRANDE

CARTE DES ALÉAS

IND	Date	Modification
	Juin 2022	
Etabli et contrôlé		Contrôlé et proposé
le 30/06/2022 par Géosphair		le par
Monié Roger		
Nom et signature du chargé d'étude		Nom et signature du chef de projet